

**Présents :** BELLAMY M.J. SAVATIER J.C. DUPUY F. GOURDEAU E. BELLAMY J.P. RAMEIX S. MICHEL-CHAGNOT R. SONNEVILLE-COUBE B. MICHOT T. METAIS D. PELTIER S.

**Absents :** ROUX P. a donné pouvoir à BELLAMY M.J. ; MARTEAU R. ; QUESNEL F. ; CALVEZ C.

~~

Le Conseil Municipal,;

➤ **Accepte :**

- les modifications de statuts de la Communauté de Communes du Pays Loudunais concernant la prise de compétence Relais Assistants Maternels (RAM) et Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)
- le versement du fonds de concours apporté par la Communauté de Communes du Pays Loudunais pour le fonctionnement du Centre de Loisirs.
- le renouvellement du groupement de commandes informatiques avec l'Agence des Territoires de la Vienne
- le versement de l'indemnité de conseil au Trésorier Public
- le contrat avec la société SCAPA concernant la capture, le transport et l'accueil des animaux divagants (carnivores domestiques, NAC et petits animaux de rente)

**B. Sonnevillle-Coupé fait le point des travaux en cours :**

- Vestiaire stade : Toiture réalisée
- Chaufferies école et salle cantonale : devis en cours
- Logements locatifs : 4 Rue du Lavoir et 9 Cité du Presbytère - devis en cours
- Gymnase : Accord pour les avenants n° 1 concernant les lots n° 13 et n° 6 et sous réserve de vérification pour l'avenant n° 2 concernant le lot n° 12. Il demande à réfléchir à la dénomination du futur gymnase.

**J.Paul Bellamy informe :**

- que les travaux de voirie 2019 débiteront le 8 novembre prochain.
- que les réparations rue du Bois l'anglais seront reprises par l'entreprise Colas
- quant à l'avancement des travaux de l'Avenue Thouars

➤ **Prend connaissance :**

- des réserves émises lors de la réunion du 3 septembre dernier avec l'entreprise Boutillet et les bureaux d'études concernés, et accepte la rétrocession de la voirie et des réseaux de la Cité Champ Bareau.
- de la proposition d'acquisition de la parcelle cadastrée XE n° 105 et ne souhaite pas se positionner
- du projet d'aménagement de la RD 347 proposé par l'AT 86. Mme le Maire informe qu'elle a demandé une étude pour la Rue des Deniers

- de la demande d'installation d'un ostéopathe

- du camion pizza qui s'installera à l'étang, le dimanche, à compter du mois de novembre.

Dans l'attente de signer l'acte d'acquisition de l'ancienne laiterie, le conseil donne son accord de principe pour d'ores et déjà constituer un dossier de subvention en vue de la démolition et projeter la construction de logements en accession à la propriété à destination des séniors

F. Dupuy rappelle le conseil d'école qui aura lieu le 8 novembre et le repas des anciens du 16 novembre.

E. Gourdeau rappelle que la prochaine commission communication aura lieu le 26/11 à 18 h 00 pour la préparation du prochain journal.

Le Maire remercie toutes les personnes qui se sont impliquées pour la réussite de la fête Néodyssée. Très belle manifestation.

➤ Prend connaissance de diverses correspondances.

Séance levée à 23 h 00.